

l'existence de notre région ont tour à tour été mêlées à celles du Dauphiné, du Velay, du Forez. Il suffit donc d'invoquer les dates auxquelles ces provinces ont été versées au domaine royal pour avoir une réponse. Or, le Velay a été réuni à la couronne par traité conclu en 1229 entre saint Louis et le comte de Toulouse, alors qu'en 1348 le Dauphiné y fut rattaché à son tour par Humbert II. Il est vrai d'ajouter que ce ne fut qu'un siècle plus tard, en 1450, que la ville de Vienne et son comté furent joints au Dauphiné et partant au royaume, sous le fils de Charles VII, devenu Louis XI. Quant au Forez, son union fut décidée successivement, en 1327, par des lettres patentes du roi Charles le Bel, lettres qui furent renouvelées en 1372, en 1466, jusqu'au jour où François I^{er} en 1531, décréta le rattachement définitif du Forez à la couronne.

Reconnaître que notre histoire locale a été confuse et des plus complexes, — je suis le premier à y souscrire, — mais croire que notre contrée n'a pas subi l'évolution générale du pays, et partant, qu'elle n'est pas rentrée dans le domaine royal avant la Révolution, me paraît difficile, après l'exposé de ces quelques documents.

(*A suivre.*)

Docteur J. ÉRAUD.

